

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT

### AU TITRE DU PPCR

#### PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES (SPCR)

#### Népal



Le Népal est l'un des pays du monde les plus vulnérables au changement climatique. Les énormes défis que le pays doit relever sont exacerbés par sa géographie exceptionnelle, sa population généralement pauvre, sa dépendance à l'égard des ressources naturelles et sa faible capacité institutionnelle à gérer l'éventail de menaces climatiques auxquelles il est exposé. Les risques climatiques actuels tels que les inondations, les sécheresses et les glissements de terrain qui en découlent sont endémiques et souvent meurtriers.

Le Népal utilise les ressources disponibles dans le cadre du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) pour élaborer des programmes d'adaptation au changement climatique relevant du Programme stratégique de protection contre les chocs climatiques (SPCR). Le SPCR n'évitera pas totalement les coûts économiques des inondations, sécheresses et autres catastrophes naturelles mais les investissements engagés pour développer la résistance du Népal aux chocs climatiques l'aidera à en gérer et atténuer les impacts.

Les ressources du PPCR contribueront pour beaucoup à l'adoption par le Népal d'une approche intégrant la résistance aux chocs climatiques dans les processus fondamentaux de planification du développement et les actions associées plutôt que de maintenir le statu quo. Pour cela, le Népal doit développer ses capacités, renforcer ses institutions et améliorer la coordination entre les organismes publics, le secteur privé et la société civile ainsi que les principaux investissements par les secteurs publics et privés.

#### FINANCEMENT DU SPCR DESTINÉ AU NÉPAL

Financement du PPCR :  
**86 millions de dollars**

Les investissements du PPCR destinés au Népal comprennent 50 millions de dollars de subventions et 36 millions de dollars de crédits à taux d'intérêt quasi nul

Le cofinancement reste à préciser  
*Statut* : Le SPCR du Népal a été approuvé en juin 2011

Les nombreuses vulnérabilités du Népal nécessitent une approche systématique pour atteindre l'objectif spécifique de la résistance aux chocs climatiques, plutôt que d'effectuer une série d'interventions réactives, dispersées et à court terme.

**Meena Khanal,**  
*Vice-secrétaire du ministère  
de l'Environnement du Népal*

Photos :  
Recto — Margaret Wallace  
Verso — Paul Prescott

Septembre 2011

**Projet d'investissement 1 : Renforcement de la résistance aux chocs climatiques des bassins versants dans les écorégions montagneuses**

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque asiatique de développement)

**Principaux résultats :** Augmentation de la productivité agricole, amélioration de la santé humaine et augmentation de la disponibilité des ressources en eau.

**Projet d'investissement 2 : Renforcement de la résistance aux dangers climatiques**

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

**Principaux résultats :** Amélioration de la résistance aux inondations, sécheresses, glissements de terrain et crues des lacs glaciaires ; amélioration des prévisions à moyen et long terme en matière de météorologie et d'inondations ; mise en place de systèmes d'alerte rapide ; et amélioration de l'accès aux instruments financiers (micro-assurance/finance) pour les communautés vulnérables et, en particulier, les femmes.

**Projet d'assistance technique 3 : Intégration de la gestion des risques climatiques dans le développement**

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque asiatique de développement)

**Principal résultat :** Protection contre les impacts du changement climatique des programmes, politiques et projets de développement.

**Projet d'investissement 4 : Renforcement de la résistance des communautés aux chocs climatiques grâce à la participation du secteur privé**

(BMD participant à la mise en œuvre : Société financière internationale)

**Principaux résultats :** Amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire ; amélioration de l'accès aux financements pour la chaîne d'approvisionnement agricole ; et renforcement de la capacité de gestion des risques climatiques dans le secteur privé népalais.

**Projet d'investissement 5 : Amélioration de la résistance aux chocs climatiques des espèces menacées d'extinction**

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

**Principal résultat :** Protection contre les menaces climatiques des habitats naturels des espèces en danger critique d'extinction.



**Qu'est-ce que le PPCR ?**

Le PPCR est un programme qui relève du Fonds climatique d'investissement stratégique, créé pour mettre en œuvre, à titre d'expérimentation et de démonstration, des solutions permettant d'intégrer le risque climatique et la résistance aux chocs climatiques dans les processus fondamentaux de planification du développement des pays en développement et les actions associées. Le PPCR dispose d'un milliard de dollars fournis par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni.

Il compte neuf projets pilotes nationaux (Bangladesh, Bolivie, Cambodge, Mozambique, Népal, Niger, Tadjikistan, Yémen et Zambie) et deux projets pilotes régionaux (Caraïbes : Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Pacifique Sud : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga).

Onze SPCR ont été approuvés : Bangladesh, Niger, Tadjikistan, Cambodge, Mozambique, Népal, Zambie ; programme régional des Caraïbes : Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie ; programme régional du Pacifique : Samoa.